



Bureau de l'association d'émergence du Parc naturel régional de l'Aubrac

Vendredi 6 septembre 2013

Le bureau de l'association d'émergence du **Parc naturel régional de l'Aubrac** s'est tenu ce vendredi 6 septembre à Aubrac, sous la présidence de Martin Malvy, coordonateur du projet de Parc naturel régional de l'Aubrac au nom des Régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Auvergne.

A l'ordre du jour de ce bureau :

- le périmètre d'étude du projet de Parc, avec l'étude des demandes d'ajustement,
- l'examen du projet de statuts du futur syndicat mixte de préfiguration,
- les orientations budgétaires de l'Association pour 2014.

⇒ Rappel de l'historique, un projet né il y a 10 ans

Depuis **plus de 10 ans**, le **bien fondé de la création d'un Parc naturel régional (PNR) de l'Aubrac** est affirmé au **niveau local, régional, national** (Fédération des PNR et ministère en charge de l'Environnement) en raison, en particulier, de la richesse patrimoniale de ce territoire et de sa notoriété.

Les dates clés :

- **En 2003**, vingt trois communes aveyronnaises ont manifesté leur engagement de principe sur ce projet ; au niveau régional, le préfet de Région et le président de la Région Midi-Pyrénées ont proposé d'orienter le territoire vers la faisabilité d'un Parc naturel régional plutôt que vers un projet de Pays de l'Aubrac.

BUREAU DE L'ASSOCIATION D'EMERGENCE DU PNR AUBRAC

- **5 mai 2006** : les 3 Régions (Auvergne, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées) et les 3 Départements (Aveyron, Cantal et Lozère) concernés confirment leur adhésion de principe au projet de création d'un PNR.
- **Février 2007 – novembre 2007** : une étude de faisabilité est réalisée par le syndicat des communes de l'Aubrac aveyronnais.
- **2009** : La Région Midi-Pyrénées est nommée Région chef de file pour porter le projet de PNR de l'Aubrac.
- **30 Octobre 2010** : Création de l'Association d'émergence du Parc naturel régional de l'Aubrac à St-Urcize (Cantal). Lancement de l'étude de définition du périmètre du projet de Parc.
- **21 juillet 2011** : réunion du bureau et Assemblée Générale de l'Association à St-Urcize. Au cours de cette réunion :
 - o Un point a été fait sur l'avancée de l'Etude de définition du périmètre du projet de Parc naturel régional ;
 - o La décision a été prise de lancer une consultation des acteurs locaux sur ce projet de périmètre ;
 - o 1 chef de projet a été recruté et décision a été prise de procéder au recrutement d'un secrétaire comptable.
- **18 janvier 2012** : l'Association d'émergence du PNR présente et valide le projet de périmètre du Parc (bureau et Assemblée Générale à Aumont Aubrac).
- **4 juin 2012** : Bureau de l'Association. Validation des premières actions de préfiguration : lancement d'une mission sur l'eau et les milieux aquatiques, réalisation d'une Charte Forestière de Territoire, création d'un site internet et d'une exposition sur le projet de Parc...
- **3-4 octobre 2012** : Les rapporteurs du **Conseil National de la Protection de la Nature** (CNPN) et de la Fédération des Parcs naturels régionaux sont accueillis sur l'Aubrac pour leur présenter le dossier d'intention.
- **23 octobre 2012** : audition au Ministère d'une délégation composée des Régions et de l'Association. Objectifs de cette séance : présenter les spécificités du projet de PNR Aubrac, la mobilisation des acteurs locaux et des Régions partenaires, répondre aux questions du Ministère avant qu'il ne formule son avis sur l'opportunité de créer un PNR en Aubrac.
- **31 octobre 2012** : désignation d'un préfet coordonnateur, par arrêté ministériel = M. le Préfet de Région Midi-Pyrénées
- **29 janvier 2013** : l'Association présente en Assemblée Générale (à St Chély d'Aubrac) l'avancée de la démarche, le bilan d'activité 2012 et l'avant-projet de statuts du syndicat mixte de préfiguration du PNR Aubrac.
- **13 février 2013** : le préfet de Région coordonnateur adresse aux trois présidents de Régions l'avis d'opportunité sur le projet de création du PNR.

⇒ Les enjeux de ce bureau

Le préfet, en ayant adressé l'avis d'opportunité aux trois présidents de Régions, a confirmé l'approbation de l'Etat sur le projet de création d'un PNR en Aubrac.

Dans un courrier du 22 avril dernier, Delphine Batho, ministre de l'Écologie, confirme, d'une part, l'avis favorable de l'Etat sur la création du Parc et formule, d'autre part, des recommandations quant au périmètre.

Ce sont ces différentes options sur le périmètre du futur PNR qui sont à étudier par le bureau de l'Association d'émergence.

⇒ L'activité de l'Association d'émergence

Rappel :

La création d'un Parc naturel régional passe par 3 étapes distinctes :

1. **La définition d'un périmètre d'études** (associée à la mise en place d'une structure de préfiguration = association ou syndicat mixte) ;
2. **L'élaboration d'un avant-projet de charte** (= projet de territoire), en y associant les collectivités, l'Etat et les acteurs locaux (élus, socioprofessionnels, représentants associatifs) ;
3. **La validation de la charte du Parc** (processus soumis à avis des communes, communautés de communes, Conseils Généraux, Conseils Régionaux, Services de l'Etat, ainsi qu'à enquête publique). Le classement d'un Parc intervient par décret. Il est ensuite opérationnel pour une durée de 12 années.

Le projet de Parc de l'Aubrac engage la deuxième étape de la procédure de création.

Point d'étape sur la démarche d'élaboration de la Charte

○ **Le diagnostic de territoire :**

Depuis plusieurs mois, l'équipe technique de l'association travaille à la collecte, l'analyse et le traitement des données sur les patrimoines et la socio-économie du territoire.

Ce premier travail technique a été soumis à l'expertise des services des collectivités territoriales, de l'Etat, des chambres consulaires, des organismes et des associations à caractère professionnel lors de commissions thématiques organisées au premier semestre 2013 et qui s'achèveront en octobre.

Ce diagnostic doit ensuite être présenté et partagé avec les acteurs locaux (élus, responsables professionnels et associatifs). A cet effet, **des ateliers participatifs ont été constitués.**

BUREAU DE L'ASSOCIATION D'EMERGENCE DU PNR AUBRAC

Ces ateliers compèteront le diagnostic de territoire avant de définir **les enjeux** pour l'Aubrac puis, en début d'année 2014, de construire **le projet de territoire** (la Charte) qui fixera pour 12 années le cadre d'intervention du futur Parc.

○ **3 réunions publiques d'information :**

3 réunions « publiques » ont été organisées fin mai-début juin.

Objectifs = présenter aux acteurs locaux l'outil PNR, l'état d'avancement de la procédure sur l'Aubrac et leur proposer de participer à la construction de la Charte du PNR en s'inscrivant aux ateliers participatifs.

Plus de 1000 acteurs du territoire (élus locaux, organisations professionnelles et associations), potentiellement concernés par le projet de Parc, y ont été conviés.

284 acteurs locaux sont inscrits aux ateliers participatifs qui ont débuté en juillet et qui se réuniront une à deux fois d'ici la fin de l'année 2013 pour compléter et valider le diagnostic territorial de l'Aubrac.

Les 12 **Ateliers participatifs** traiteront des thématiques suivantes :

- Paysage et urbanisme
- Agriculture
- Tourisme et activités de plein air
- Forêt
- Culture et arts vivants
- Savoir-faire et patrimoine immatériel
- Patrimoine bâti, historique et architectural
- Artisanat, commerce et industrie
- Energie, transports et déchets
- Patrimoine naturel et biodiversité
- Services, habitat et TIC (Technologies de l'information et de la communication)
- Eau et milieux aquatiques

○ **Les travaux des mois à venir :**

Après la pause de l'été, les 12 ateliers participatifs vont se réunir à nouveau à compter du 15 septembre. Ces travaux se prolongeront jusqu'à la fin de l'année.

Un cycle de 6 conférences est programmé à l'automne 2013

Objectifs : apporter un éclairage sur certaines thématiques à enjeux pour l'Aubrac, situer le territoire / évolutions globales. Il sera ouvert à tous les habitants, élus et professionnels intéressés.

Un forum territorial viendra clôturer en fin d'année cette phase de concertation et permettra de hiérarchiser et spatialiser les enjeux de l'Aubrac.

Les actions de préfiguration engagées

- **La Mission eau :**

Rappel :

En 2012, l'Association d'émergence a développé une mission « Eau et milieux aquatiques » dont le contenu a été défini en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Une chargée de mission (Melle Natacha SALLES) a été recrutée pour une durée de 18 mois afin de réaliser un diagnostic très précis de cette thématique primordiale en Aubrac et afin de formuler des propositions d'actions pour le futur PNR.

Où en est-on ?

Le diagnostic est en cours de finalisation. Une action de préfiguration a par ailleurs été lancée = renaturation d'une ancienne tourbière exploitée (tourbière de Montorzier). Ce projet est porté par les communes de St Chély d'aubrac et de Prades d'Aubrac. L'Association d'émergence assure un encadrement technique. Etude lancée. 2 parties = diag faune / carto habitats / Fonctionnement hydro de la zone + Plan de valorisation, de suivi et de préservation. Fin d'étude prévue pour 2014.

- **Charte Forestière de Territoire :**

Rappel :

Le dossier de Charte Forestière de l'Aubrac a été approuvé en fin d'année 2012. Coût total de l'opération = 95 000,00 € TTC.

Un Bureau d'étude (BoiSynergie consultants) a été mandaté début 2013 pour réaliser un **diagnostic du milieu forestier et de la filière bois**. Ce diagnostic permettra d'identifier les pistes de valorisation du bois (bois énergie, bois d'œuvre), dans une optique de développement durable et local (respect du rôle récréatif de la forêt, des enjeux de préservation des milieux...).

Cette recherche aboutira à la **définition d'un programme pluriannuel d'actions** à mettre en œuvre avec les professionnels de la filière, les organismes gestionnaires (ONF, CRPF) et les collectivités concernées.

Afin d'encadrer les travaux du Bureau d'études et d'assurer la continuité dans l'animation du dispositif dès la première phase de l'étude achevée, un Chargé de mission (M. Benjamin VIVET) a été recruté par l'Association d'émergence en avril 2013.

Où en est-on ?

6 commissions techniques organisées avec les professionnels (Bois-énergie, transformation, exploitation, boisements linéaires, multifonctionnalité, loisirs en forêt). L'état des lieux est finalisé et la réflexion sur le plan d'actions va démarrer.

- **Projet station d'évaluation de la race Aubrac :**

Rappel :

L'UPRA Aubrac a décidé d'engager une réflexion sur le devenir de la station d'évaluation (ses activités, son bâti), sur son rôle et son positionnement dans le projet de PNR. Avec l'appui de l'Association d'émergence du PNR, les administrateurs de l'Union Aubrac ont ainsi sollicité l'ADEFPAT (Association pour le **DE**veloppement par la **Form**ation des **Pro**jets,

BUREAU DE L'ASSOCIATION D'EMERGENCE DU PNR AUBRAC

Acteurs et Territoires) pour que soit initiée une formation - développement, méthode participative de diagnostic puis de construction d'un projet de développement.

Où en est-on ?

Cette formation - développement a démarré en Avril 2013 et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année. 7 exploitants agricoles, administrateurs de l'UPRA, y participent.

- **Projet de création d'une unité de méthanisation** à Ste Geneviève /Argens

Rappel :

La communauté de communes de l'Argence porte un projet de **création d'une unité collective de méthanisation sur le plateau de l'Aubrac**. Cette opération est menée en étroite collaboration avec l'association Méthanaubrac (constituée des agriculteurs porteurs de la biomasse), la Chambre d'agriculture et l'Association d'émergence du PNR Aubrac.

Considérant l'exemplarité et la reproductibilité de ce projet sur le territoire, l'Association d'émergence, a assuré une mission d'assistance technique auprès de la communauté de communes dans la 1ère phase de l'opération = réalisation de l'étude de faisabilité du projet.

Où en est-on ?

L'étude de faisabilité du projet s'est achevée en janvier 2013. Les porteurs de projet constituent actuellement la société qui assurera les dernières études, la construction puis la gestion de l'unité de méthanisation.

- **Etude Trame Verte et Bleu**

Rappel :

Cette étude vise à identifier, cartographier et diagnostiquer la trame écologique du périmètre d'étude du projet de PNR Aubrac. Elle est aujourd'hui rendue obligatoire lors de la réalisation ou la révision des documents d'urbanismes. La réalisation de ce travail à l'échelle de l'Aubrac permettra une amélioration des connaissances requise par le Ministère pour la labellisation du futur Parc et une économie pour les communes lors de la réalisation ou la révision de leurs documents d'urbanisme..

Où en est-on ?

Le financement (100 %) de cette recherche vient d'être validé par les 3 Régions, l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le programme Massif central. Consultation des prestataires en charge de cette étude, envisagée à la rentrée + recrutement animateur à l'automne.

- **Site internet de l'association d'émergence**

Le site internet de l'Association est en ligne depuis juin 2013 : www.projet-pnr-aubrac.fr
On peut y retrouver les informations sur l'avancée du projet de Parc, les comptes rendus des réunions organisées avec les acteurs locaux, l'avancée des actions de préfiguration...

- **Exposition sur le projet de Parc**

Une exposition mobile de 8 panneaux (2m x 1m) a été conçue pour présenter le projet de Parc naturel régional de l'Aubrac. Cet outil de communication est utilisé lors de différents événements (salons, événements festifs, culturels, réunions...) et peut également être mis à disposition gratuitement à toute structure intéressée, sur réservation.

- **Film sur le projet de Parc**

Un film documentaire de 25 minutes ainsi qu'une version courte de 7 minutes ont été réalisés au printemps 2013. L'objectif de ce film est de présenter, à travers des témoignages

BUREAU DE L'ASSOCIATION D'EMERGENCE DU PNR AUBRAC

d'acteurs locaux et institutionnels, la démarche (historique, état d'avancement...), le territoire et les enjeux de la création du Parc naturel régional de l'Aubrac.

La version courte est en ligne sur le site internet du projet de Parc naturel régional de l'Aubrac. La version intégrale sera très prochainement visionnable sur le site internet de l'Association Aubrac TV avec qui ce projet a été réfléchi et réalisé.